

DECISION DU PRESIDENT N° : 2023-044

Objet : ETUDES POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSITANTES MATERNELLES A CHAMANT DITE MAM

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Vu le résultat de la consultation sur devis en date du 26 avril 2023,

Vu la proposition financière pour la mission d'assistance technique en date du 22 Août 2023 établi par le cabinet d'architectes LUSSO & LAURENT ARCHITECTES, et

Considérant la nécessité de s'octroyer les services d'une assistance technique pour assurer la définition précise du besoin, préparer la consultation et le choix des entreprises et pour assurer le contrôle extérieur durant les travaux de construction de la MAM sur le territoire de la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise CCSSO, commune de Chamant,

DECIDONS

ARTICLE 1 d'accepter la proposition cabinet d'architectes LUSSO & LAURENT ARCHITECTES et signer la proposition financière portant sur les prestations d'une assistance technique pour assurer le contrôle extérieur durant la conception et les travaux de construction de la MAM pour un montant de 16 200,00 € HT soit 19 440,00 € TTC.

ARTICLE 2 Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture

le: 04 SEP. 2023
de l'affichage le: 04 SEP. 2023

Fait à Senlis,

le, 04 SEP. 2023


Guillaume MARECHAL
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

**MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR LA REALISATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES
MATERNELLES A CHAMANT**

PROPOSITION DE MISSION

1. DEFINIR LE BESOIN

- 1.1 Elaboration de la demande avec le Service Enfance Jeunesse Solidarité de la CCSSO.
- 1.2 Validation de la demande avec établissement d'un schéma fonctionnel d'organisation, d'un tableau des surfaces
Prise en compte du programme, de l'organigramme et des prescriptions fonctionnelles reçus le 21.07
- 1.3 Prise en compte des attentes en termes d'économies d'énergies, panneaux photovoltaïques

1 Réunion de travail	500.00 € HT
1 Jour d'études	900.00 € HT
Montant Phase d'assistance 1	1 400.00 € HT

2. PREPARER LA CONSULTATION DES ENTREPRISES

- 2.1 Collecte des documents nécessaires à la consultation, document d'OAP, PLU
- 2.2 Réunion préalable avec les services de l'UDAP
- 2.3 Etablissement du cahier des charges architectural et technique
- 2.4 Etablissement des fiches techniques par local
- 2.5 Coordination avec l'ADTO pour l'élaboration des pièces du marché, RC, CCAP

1 Réunion de travail	500.00 € HT
6 Jours d'études	5 400.00 € HT
Montant Phase d'assistance 2	5 900.00 € HT

Envoyé en préfecture le 04/09/2023

Reçu en préfecture le 04/09/2023

Publié le 04/09/2023

ID : 060-200066975-20230904-2023044-AI



3. CHOISIR L'ENTREPRISE

- 3.1 Lancement de la consultation,
- 3.2 Accompagnement sur site, suivi des questions techniques
- 3.3 Analyse de la conformité technique et architecturale des offres (hors mission bureau de contrôle)
- 3.4 Assistance à la négociation des offres

1 Réunion de travail	500.00 € HT
6 Jours d'études	5 400.00 € HT
Montant Phase d'assistance 3	5 900.00 € HT

4. SUIVI DES TRAVAUX

- 4.1 Participation à 2 réunions de mise au point avant dépôt du PC
- 4.2 Participation à 4 réunions d'assistance au Maître Ouvrage durant le chantier

6 Réunions de travail	3 000.00 € HT
Montant Phase d'assistance 4	3 000.00 € HT

MONTANT TOTAL HT MISSION D'ASSISTANCE **16 200.00 € HT**
TVA 20%

TOTAL FORFAIT TTC **19 440.00 € TTC**

½ journée de travail complémentaire : 600.00 € HT
1 réunion complémentaire : 500.00 € HT



Les Lilas, le 22 Août 2023

LUSSO ET LAURENT
Architectes DPLG
3 rue Chassagnolle
93250 LES LILAS
TEL. 01 43 62 16 20

luso
&laur
entAr
chitect
es

Conditions de Paiement
A l'issue de chaque phase